

LA VILLE ET STATION CLASSÉE DE TOURISME DE QUIBERON ET
SURCLASSÉE DE 20 000 À 40 000 HABITANTS RECRUTE

Un(e) agent(e) de marée saisonnier(nière)

Sous l'autorité directe du responsable d'exploitation de la criée :

Vous devrez :

- Manutentionner les marchandises
- Procéder à la manutention et au nettoyage des bacs
- Participer à l'entretien de la zone portuaire

Missions annexes :

Dans le cadre de votre mission, vous pourriez être amené à employer des engins de levage manuels.

Votre profil :

- Maîtriser des règles d'hygiène et de sécurité
- Aptitude à travailler en équipe
- Autonomie

Conditions d'exercice :

- Travail en milieu hostile (froid, humidité) : du mardi au samedi de 4h à 11h.
- Disponibilité

Poste à temps complet à pourvoir du 01/07/2022 au 30/09/2022.

Rémunération : statutaire

Pour tout renseignement, veuillez contacter, M. LIZÉ Jean-Marc – Directeur de la Criée
« crieequiberon@ville-quiberon.fr »

Candidature à adresser à l'attention de M. le maire :

- Par courriel à l'adresse suivante : quiberon@ville-quiberon.fr ;
- Par voie postale à l'adresse suivante : Hôtel de Ville – 7 rue de Verdun – 56170 Quiberon.

Lettre de motivation + curriculum vitae + diplôme(s).